

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 293

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article vise à la suppression des dispositifs d'exonérations sociales applicables aux bassins d'emplois à redynamiser (BER), aux zones de restructuration de la défense (ZRD) et aux zones de revitalisation rurale (ZRR).

Ces dispositifs ont pour objectif de faciliter la création et le maintien des emplois dans des territoires en grande difficulté.

Dans le contexte économique actuel et de souffrance des territoires, l'adoption de l'article 10 constituerait un très mauvais signal à l'égard de ces bassins.

Aussi, cet amendement a pour but de supprimer cet article et de maintenir les dispositifs d'exonérations sociales actuellement en vigueur.